

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 031-253102388-20240712-DEL_240712_3_3-DE

scot

grande agglomération
toulousaine

schéma de cohérence territoriale

Construire ensemble notre territoire

État actualisé de l'offre
commerciale en grandes surfaces
au 1^{er} janvier 2023



smeat
www.scot-toulouse.org

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le



ID : 031-253102388-20240712-DEL_240712_3_3-DE

Sommaire

Préambule	5
I –PRINCIPES GENERAUX	7
Hiérarchie urbaine et armature commerciale	8
II –L’OFFRE EN GRANDES SURFACES DANS LES PÔLES DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAIN	11
1 – L’offre dans les pôles majeurs	12
2 – L’offre dans les pôles intermédiaires	14
3 – L’offre dans les pôles de proximité	16
III – L’OFFRE EN GRANDES SURFACES AU NIVEAU COMMUNAL (HORS POLES MAJEURS)	19
1 – L’offre communale hors Toulouse	20
2 – L’offre communale dans les secteurs toulousains	23
LEXIQUE	24

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le



ID : 031-253102388-20240712-DEL_240712_3_3-DE

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de la Grande Agglomération Toulousaine, approuvé le 15 juin 2012, pose les bases d'une nouvelle organisation territoriale, plus soucieuse d'un développement maîtrisé, polarisé autour de centralités bien équipées et disposant d'une desserte en transports en commun efficace. Ces centralités, lieux privilégiés d'accueil des habitants et de l'emploi, dessinent une Ville intense, au sein de laquelle le commerce doit prendre toute sa place dans un objectif de proximité et de diversité.

Sur ces bases, les élus du SMEAT ont souhaité élaborer un volet commercial au SCOT (page 55 du DOG). Il vise à accompagner le développement commercial au regard des objectifs d'aménagement du territoire et de développement durable, en cohérence avec le projet de territoire de la Grande Agglomération Toulousaine d'une part, et dans le respect de la concurrence et de la liberté d'entreprendre d'autre part.

Pour entreprendre le suivi et la mise en œuvre de ce volet commercial, un tableau de bord de l'offre en grandes surfaces, référentiel défini de façon partenarial avec l'ensemble des acteurs publics du commerce, a donc été élaboré dans le cadre de l'OP2C (Observatoire Partenarial du Commerce et de la Consommation). Il intègre les surfaces commerciales (SC1) des commerces et ensembles commerciaux de plus de 300 m² de surface de vente sur la base de l'offre ouverte au public et des autorisations commerciales déjà délivrées (source : Préfecture de la Haute-Garonne). Depuis le 1er janvier 2009, c'est la Surface Commerciale réelle de chaque nouveau projet, soumis à la CDAC, qui est prise en compte.

Ce tableau de bord a permis d'établir un état initial de l'offre commerciale en grandes surfaces au 1er janvier 2009 à l'échelle de la Grande Agglomération Toulousaine (disponible sur le site www.scot-toulouse.org).

La première révision du Schéma de Cohérence Territorial de la Grande Agglomération Toulousaine, approuvée le 27 avril 2017, reprend les éléments de diagnostic et les modalités de mise en œuvre du document initial sur le sujet du développement commercial. Dans ce cadre-là, le tableau de bord de l'offre commerciale initié en 2009 poursuit l'exercice d'observation et de recensement des grandes surfaces nécessaire au suivi et à la mise en œuvre du SCoT révisé.

Le présent document constitue un état de l'offre commerciale en grandes surfaces actualisé au 1er Janvier 2023 sur le territoire de la Grande Agglomération Toulousaine. Cette actualisation prend en compte les créations, les cessations d'entreprises et une mise à jour des données issues des dossiers présentés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (sources : SIRENE, Préfecture, OP2C). Cet état actualisé est disponible sur le site www.scot-toulouse.org

¹SC : voir lexique en page 24

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le



ID : 031-253102388-20240712-DEL_240712_3_3-DE

PARTIE 1

Principes généraux

HIERARCHIE URBAINE ET ARMATURE COMMERCIALE

La maîtrise de l'étalement urbain et une moindre consommation foncière et énergétique guident les choix de développement commercial. Une polarisation de l'offre au sein de centralités denses en population et emploi, et bien desservies, notamment par les transports en commun, permet d'identifier les zones les plus à même d'accueillir le commerce.

Cet objectif de polarisation permet de mieux structurer l'aménagement commercial sur les bases de la hiérarchie urbaine définie dans le PADD et doit se faire suivant deux entrées :

■ Le pôle commercial

Un pôle commercial est défini par au moins deux commerces de plus de 300m² de surface de vente chacun, distants de moins de 150 mètres l'un de l'autre. Ces pôles de différentes tailles maillent finement le territoire au sein des communes :

- **les pôles majeurs** sont les plus importants : ils disposent de plus de 25 000 m² de Surface Commerciale¹ (SC) en grandes surfaces,
- **les pôles intermédiaires** disposent d'une offre en grandes surfaces comprenant au moins un commerce non alimentaire, et comprise entre 5 000 et 25 000 m² SC,
- **les pôles de proximité** disposent de moins de 5 000 m² SC et d'au moins une grande surface alimentaire,
- en revanche, les *grandes surfaces isolées* et les pôles non alimentaires de moins de 5000 m² SC ne sont pas identifiées comme pôle commercial.

■ La commune

Cette offre en pôles commerciaux permet à chaque commune de répondre aux besoins des habitants proches de ces pôles. Toutefois la dimension des pôles majeurs, qui rayonnent bien au-delà de leur commune d'implantation conduit à prendre en compte leur rayonnement commercial de façon spécifique. Ainsi quatre niveaux de rayonnement commercial sont retenus :

- **Niveau 1** : Equipées de pôles de proximité, de pôles intermédiaires et de grandes surfaces isolées dans la limite totale de 8000 m² SC, les communes de niveau 1 répondent aux achats quotidiens et de grande proximité, qu'elles assurent à l'échelle d'une commune.
- **Niveau 2** : Egalement équipées de pôles de proximité, de pôles intermédiaires et de grandes surfaces isolées les communes disposant d'un rayonnement intermédiaire peuvent compter jusqu'à 20 000 m² SC de plancher commercial (50 000 m² à l'échelle des secteurs de démocratie locale dans Toulouse). Cette offre communale dessert une clientèle communale et/ou intercommunale, pour des fréquences d'achats hebdomadaires.
- **Niveau 3 et 4** : Pôles d'agglomération et métropolitain. Ils disposent d'une offre diversifiée, avec de la profondeur de gamme, généralement portée par une locomotive alimentaire de type hypermarché et par une ou plusieurs enseignes nationales. La surface totale des pôles majeurs est supérieure ou égale à 25 000 m²

¹ Voir définition en page 24 (Glossaire)

SC. L'offre en pôle majeur peut avoir un caractère spécifique, de niveau métropolitain. Elle repose alors sur des concepts ou enseignes à caractère rayonnant à l'échelle métropolitaine. La fréquentation de cette offre est occasionnelle, voire exceptionnelle.

NIVEAU D'OFFRE	CENTRALITES URBAINES	POTENTIEL MAXIMUM	POLARITES	OFFRE AU SEIN DES POLES
Niveau 1 :	Toutes communes	Offre totale communale 8 000 m ² SC 2 000 m ² SC par unité commerciale	Pôle de proximité	< 5 000 m ² SC dont une GS alimentaire
			Pôle intermédiaire	> 5 000 m ² SC dont une GS non alimentaire > 1 000 m ² SC
Niveau 2 :	Pôles de services Pôles secondaires Centres urbains Secteurs Toulouse	Offre totale communale 20 000 m ² SC Secteurs Toulouse : 50 000 m ² SC 5 000 m ² SC par unité commerciale	Pôle de proximité	< 5 000 m ² SC dont une GS alimentaire
			Pôle intermédiaire	> 5 000 m ² SC dont une GS non alimentaire > 1 000 m ² SC
Niveau 3 :	Pôles majeurs existants	Offre totale du pôle 75 000 m ² SC / + 20% si TC Performant	Pôle majeur d'agglomération existant	> 25 000 m ² SC
	Centralités sectorielles	Offre totale du pôle 50 000 m ² SC +20% si TC Performant +20% si projet global de renouvellement urbain 15 000 m ² SC par unité commerciale	Nouveau pôle majeur d'agglomération	> 25 000 m ² SC
Niveau 4 :	Pôles majeurs existants	Offre totale du pôle 250 000 m ² SC	Centre-ville de Toulouse	> 25 000 m ² SC
	Portes métropolitaines	Offre totale du pôle 50 000 m ² SC	Nouveau pôle majeur métropolitain	> 25 000 m ² SC

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le



ID : 031-253102388-20240712-DEL_240712_3_3-DE

PARTIE 2

L'offre en grandes surfaces commerciales

Analyse par pôles

1. L'OFFRE DANS LES POLES MAJEURS AU 1^{er} JANVIER 2023

Offre en pôle majeur d'agglomération et métropolitain

Pôle majeur d'agglomération

- Offre maximum en grandes surfaces, si métro : 100 000 m² SC
- Offre maximum en grandes surfaces, si TC Performant : 90 000 m² SC
- Offre maximum en grandes surfaces, sans TC Performant : 75 000 m² SC

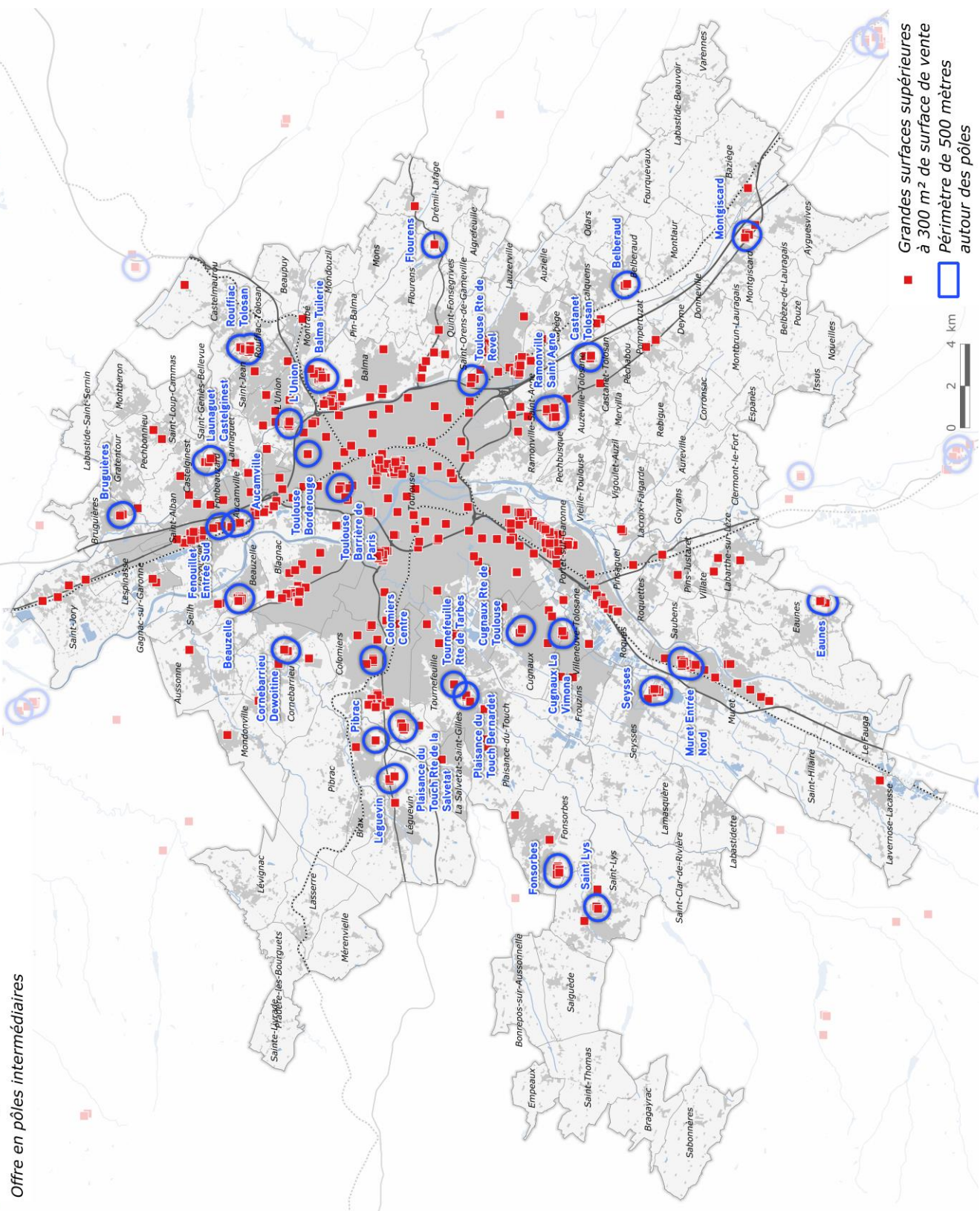
Pôle majeur métropolitain

- Offre maximum en grandes surfaces, 250 000 m² SC

		m ² SC existants			
	Pôles majeurs	Pôle et son environnement	Stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
Pm1	Purpan	31 542	5 463	1 125	38 130
Pm2	Fenouillet / Saint-Alban	82 149			82 149
Pm3	Balma / Gramont	57 900		375	58 275
Pm4	Colomiers / Le Perget	76 095	2 301	375	78 771
Pm5	Labège	77 140		613	77 753
Pm6	Blagnac / Grand Noble	113 430			113 430
Pm7	Saint-Orens	80 920		9 363	90 283
Pm8	Centre Ville de Toulouse	114 188	3 720	938	118 846
Pm9	Roques	94 320			94 320
Pm10	Portet	207 518		613	208 131
TOTAL		935 202	11 484	13 402	960 088

*Le stock considéré concerne les autorisations commerciales (non ouvertes) obtenues avant le 1^{er} janvier 2023.

**Surfaces commerciales fermées au 1^{er} janvier 2023 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.



2. L'OFFRE DANS LES POLES INTERMEDIAIRES AU 1^{er} JANVIER 2023

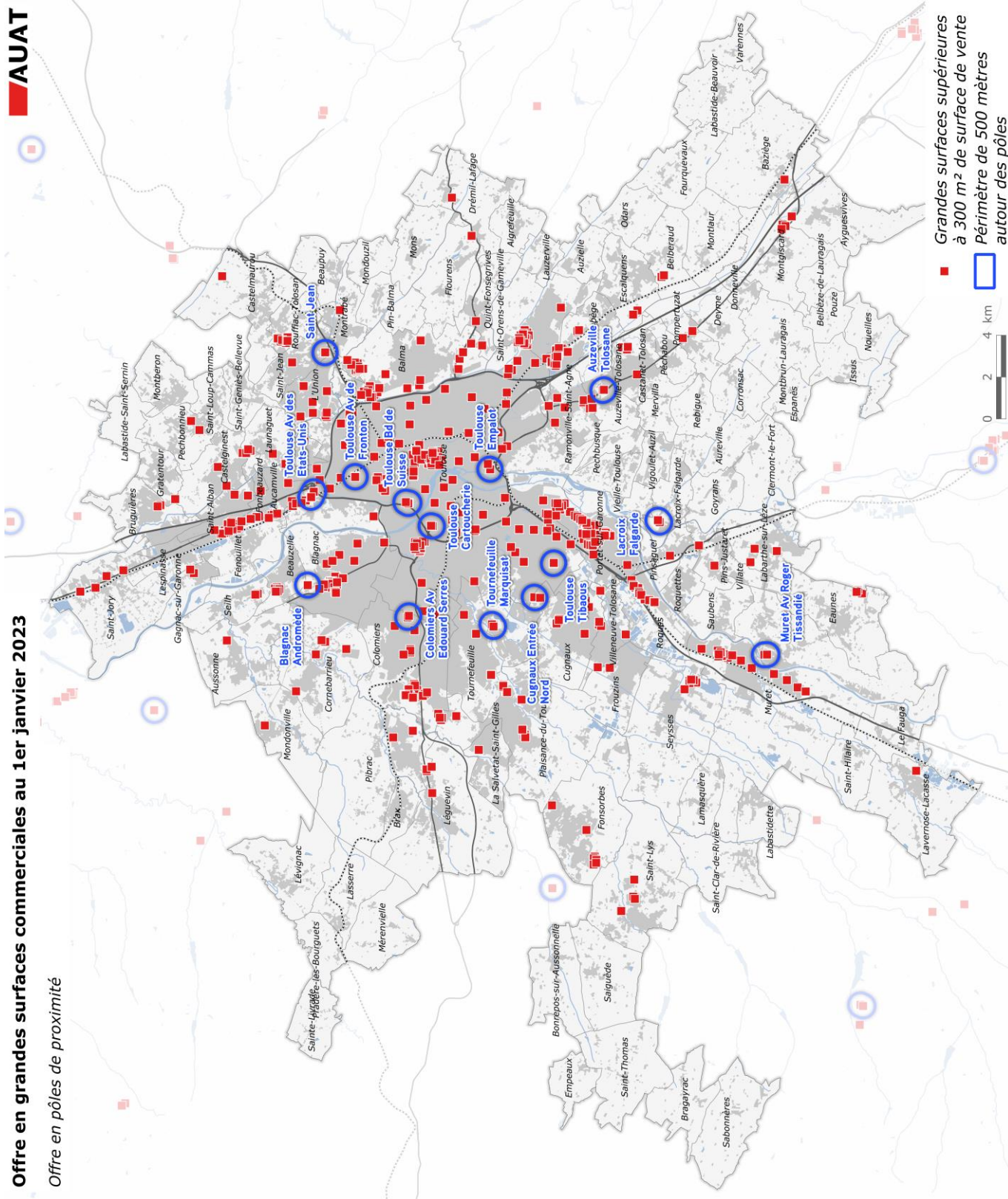
Offre en pôle intermédiaire

→ Offre en grandes surfaces entre 5 000 m² SC et 25 000m² SC avec au moins une grande surface non alimentaire de plus de 1 000 m² SC.

m ² SC existants					
Communes	Pôles intermédiaires	Pôle et son environnement	Stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
Aucamville	1	12 362			12 362
Balma	2	33 817			33 817
Beauzelle	3	7 594			7 594
Belberaud	4	5 493			5 493
Bruguères	5	6 675			6 675
Castanet - Tolosan	6	11 158	2 881		14 039
Colomiers	7	9 375		750	10 125
Cornebarrieu / Dewoitine	8	7 519		373	7 892
Cugnaux / La Vimona	9	8 569		4 369	12 938
Cugnaux / Rte Toulouse	10	9 774	816		10 590
Eaunes	11	14 760			14 760
Fenouillet	12	7 360			7 360
Flourens	13	5 801			5 801
Fonsorbes	14	16 174	138		16 312
Launaguet / Castelginest	15	11 684			11 684
Léguevin	16	8 276			8 276
L'Union	17	21 700		628	22 328
Montgiscard	18	14 685		533	15 218
Muret	19	13 982			13 982
Pibrac	20	5 004			5 004
Plaisance du Touch / Rte Salvetat	21	10 347			10 347
Plaisance du Touch / Rte Tarbes	22	10 040			10 040
Ramonville Saint Agne	23	10 985	222		11 207
Rouffiac - Tolosan	24	25 518			25 518
Saint Lys / Av Languedoc	25	7 509			7 509
Seysses	26	13 905		750	14 655
Toulouse / Rte Revel	27	10 954			10 954
Toulouse / Borderouge	28	7 277			7 277
Toulouse / Barrière de Paris	29	6 847			6 847
Tournefeuille	30	8 023			8 023
TOTAL		343 167	4 057	7 403	354 627

*Le stock considéré concerne les autorisations commerciales (non ouvertes) obtenues avant le 1^{er} janvier 2023.

**Surfaces commerciales fermées au 1^{er} janvier 2023 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.



3. L'OFFRE DANS LES POLES DE PROXIMITE AU 1^{er} JANVIER 2023

Offre en pôle de proximité

→ Offre en grandes surfaces inférieure à 5 000 m² SC avec au moins 2 grandes surfaces dont une alimentaire.

		m ² SC existants			
Communes	Pôles de proximités	Pôle et son environnement	Stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
Auzeville-Tolosane	1	4 697			4 697
Blagnac / Andromède	2	2 328			2 328
Colomiers	3	1 875			1 875
Cugnaux	4	4 669			4 669
Lacroix - Falgarde	5	1 623			1 623
Muret	6	2 545			2 545
Saint-Jean	7	4 513	256		4 769
Toulouse / Boulevard de Suisse	8	3 688			3 688
Toulouse / Avenue de Fronton	9	4 182			4 182
Toulouse / Avenue Etats-Unis	10	4 100		663	4 763
Toulouse / Cartoucherie	11	1 463	2 697		4 160
Toulouse / Empalot	12	3 002			3 002
Toulouse / Tibaous	13	2 581			2 581
Tournefeuille	14	1 238			1 238
TOTAL		42 504	2 953	663	46 120

*Le stock considéré concerne les autorisations commerciales (non ouvertes) obtenues avant le 1^{er} janvier 2023.

**Surfaces commerciales fermées au 1^{er} janvier 2023 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le



ID : 031-253102388-20240712-DEL_240712_3_3-DE

PARTIE 3

L'offre en grandes surfaces

Analyse au niveau communal (hors pôles majeurs)

1. L'offre communale hors Toulouse et hors pôles majeurs au 1^{er} janvier 2023

Offre de niveau 1

- Offre maximum en grandes surfaces : 8 000 m² SC
- Taille maximum par unité commerciale : 2 000 m² SC
- Hors Toulouse : comptabilisation à la commune

Offre de niveau 2

- Offre maximum en grandes surfaces : 20 000 m² SC
- Taille maximum par unité commerciale : 5 000 m² SC
- Hors Toulouse : comptabilisation à la commune

COMMUNES	NIVEAU	m ² SC existants au 01-01-2023	m ² SC en stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
AIGREFEUILLE	1	-	-	-	-
AUCAMVILLE	2	13 237	-	375	13 612
AUREVILLE	1	-	-	-	-
AUSSONNE	1	2 500	-	-	2 500
AUZEVILLE-TOLOSANE	2	5 135	-	-	5 135
AUZIELLE	1	-	-	-	-
AYGUESVIVES	2	1 775	-	-	1 775
BALMA (Pm3)	2	54 781	-	-	54 781
BAZIEGE	2	900	-	-	900
BEAUPUY	1	-	-	-	-
BEAUZELLE	2	7 594	-	-	7 594
BELBERAUD	1	5 493	-	-	5 493
BELEBEZE-DE-LAURAGAIS	1	-	-	-	-
BLAGNAC (Pm6) ²	2	5 166	-	-	5 166
BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE	1	-	-	-	-
BRAGAYRAC	1	-	-	-	-
BRAX	1	-	-	-	-
BRUGUIERES	2	6 675	-	-	6 675
CASTANET-TOLOSAN	2	11 721	2 881	-	14 602
CASTELGINEST	2	3 432	-	-	3 432
CASTELMAUROU	1	3 750	-	-	3 750
CLERMONT-LE-FORT	1	-	-	-	-
COLOMIERS (Pm4)	2	17 221	-	750	17 971
CORNEBARRIEU	1	10 794	-	373	11 167
CORRONSAC	1	-	-	-	-
CUGNAUX	2	26 155	816	4 369	31 340
DEYME	1	-	-	-	-
DONNEVILLE	1	-	-	-	-
DREMIL-LAFAGE	1	500	-	-	500

² Pm : commune disposant d'un Pôle Majeur. Voir Tableau des pôles majeurs page 13

COMMUNES	NIVEAU	m ² SC existants au 01-01-2023	m ² SC en stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
EAUNES	1	14 760	-	-	14 760
EMPEAUX	1	-	-	-	-
ESCALQUENS	2	8 496	-	-	8 496
ESPANES	1	-	-	-	-
FENOUILLET (Pm2)	1	5 585	-	-	5 585
FLOURENS	1	5 801	-	-	5 801
FONBEAUZARD	1	7 874	-	-	7 874
FONSORBES	2	19 510	138	-	19 648
FOURQUEVAUX	1	-	-	-	-
FROUZINS	2	3 041	-	-	3 041
GAGNAC-SUR-GARONNE	1	7 099	-	-	7 099
GOYRANS	1	-	-	-	-
GRATENTOUR	1	2 123	-	-	2 123
ISSUS	1	-	-	-	-
LABARTHE-SUR-LEZE	1	7 316	809	-	8 125
LABASTIDE-BEAUVOIR	1	-	-	-	-
LABASTIDE SAINT SERNIN	1	-	-	-	-
LABASTIDETTE	1	-	-	-	-
LABEGE (Pm5)	2	1 275	-	-	1 275
LACROIX-FALGARDE	1	1 623	-	-	1 623
LAMASQUERE	1	-	-	-	-
LASSERRE - PRADERES	1	-	-	-	-
LAUNAGUET	2	8 036	-	-	8 036
LAUZERVILLE	1	-	-	-	-
LAVERNOSE-LACASSE	1	1 825	-	-	1 825
LE FAUGA	1	-	-	-	-
LEGUEVIN	2	9 864	-	-	9 864
LESPINASSE	1	-	-	-	-
LEVIGNAC	2	-	-	-	-
L'UNION	2	33 750	-	628	34 378
MERENVIELLE	1	-	-	-	-
MERVILLA	1	-	-	-	-
MONDONVILLE	1	2 250	578	-	2 828
MONDOUZIL	1	-	-	-	-
MONS	1	-	-	-	-
MONTBERON	1	-	-	-	-
MONTBRUN-LAURAGAIS	1	-	-	-	-
MONTGISCARD	2	12 910	-	533	13 443
MONTLAUR	1	-	-	-	-
MONTRABE	2	3 813	-	-	3 813
MURET	2	25 219	-	-	25 219
NOUEILLES	1	-	-	-	-
ODARS	1	-	-	-	-
PECHABOU	1	-	-	-	-
PECHBONNIEU	1	3 226	256	-	3 482
PECHBUSQUE	1	-	-	-	-
PIBRAC	2	5 504	-	-	5 504
PIN-BALMA	1	-	-	-	-
PINSAGUEL	2	2 500	-	-	2 500

COMMUNES	NIVEAU	m ² SC existants au 01-01-2023	m ² SC en stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
PINS-JUSTARET	2	3 343	-	-	3 343
PLAISANCE-DU-TOUCH (Pm11)	2	25 614	-	-	25 614
POMPERTUZAT	1	5 314	-	-	5 314
PORTET-SUR-GARONNE (Pm10)	2	875	-	-	875
POUZE	1	-	-	-	-
QUINT-FONSEGRIVES	2	1 745	-	-	1 745
RAMONVILLE-SAINT-AGNE	2	14 135	222	-	14 357
REBIGUE	1	-	-	-	-
ROQUES (Pm9)	1	-	-	-	-
ROQUETTES	1	-	-	-	-
ROUFFIAC-TOLOSAN	1	25 518	-	-	25 518
SABONNERES	1	-	-	-	-
SAIGUEDE	1	-	-	-	-
SAINT-ALBAN (Pm2)	1	2 169	-	-	2 169
SAINT-CLAR-DE-RIVIERE	1	-	-	-	-
SAINTE-LIVRADE	1	-	-	-	-
SAINT-GENIES-BELLEVUE	1	-	-	-	-
SAINT-HILAIRE	1	-	-	-	-
SAINT-JEAN	2	5 001	256	-	5 257
SAINT-JORY	2	19 424	-	-	19 424
SAINT-LOUP-CAMMAS	1	-	-	-	-
SAINT-LYS	2	12 267	-	-	12 267
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE (Pm7)	2	499	-	-	499
SAINT-THOMAS	1	-	-	-	-
SALVETAT-SAINT-GILLES	1	2 599	-	951	3 550
SAUBENS	1	-	-	-	-
SEILH	1	500	-	-	500
SEYSSSES	2	13 905	-	750	14 655
TOURNEFEUILLE	2	12 547	-	-	12 547
VARENNES	1	-	-	-	-
VIEILLE-TOULOUSE	1	-	-	-	-
VIGOULET-AUZIL	1	-	-	-	-
VILLATE	1	-	-	-	-
VILLENEUVE-TOLOSANE	2	4 981	-	-	4 981

*Le stock considéré concerne les autorisations commerciales (non ouvertes) obtenues avant le 1^{er} Janvier 2023.

**Surfaces commerciales fermées au 1^{er} janvier 2023 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.

2. L'OFFRE COMMUNALE DANS LES SECTEURS TOULOUSAINS AU 1^{er} JANVIER 2023

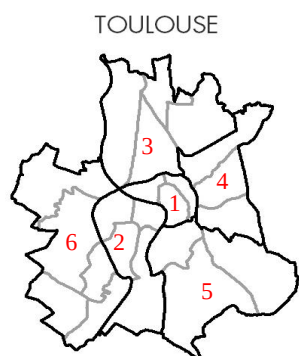
Offre de niveau 2 (secteurs de Toulouse)

- Offre maximum en grandes surfaces : 50 000 m² SC
 → Taille maximum par unité commerciale : 5 000 m² SC

OFFRE COMMUNALE	NIVEAU	m ² SC existants au 01-01-2022	m ² SC en stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
TOULOUSE SECTEUR 2 (Pm11)	2	17 522	2 697	-	20 219
TOULOUSE SECTEUR 3	2	37 032	-	663	37 695
TOULOUSE SECTEUR 4 (Pm3)	2	11 229	3 491	-	14 720
TOULOUSE SECTEUR 5	2	25 048	4 788	-	29 836
TOULOUSE SECTEUR 6 (Pm1)	2	31 112	495	975	32 582

*Le stock considéré concerne les autorisations commerciales (non ouvertes) obtenues avant le 1^{er} Janvier 2023.

**Surfaces commerciales fermées au 1^{er} janvier 2023 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.



Rappel : le secteur 1 est intégralement classé en niveau 4 (voir page 13)

LEXIQUE

Grandes surfaces

Commerce de détail de plus de 300 m² de surface de vente soumis à autorisation au sens de l'article R 752-3 du code du commerce.

Stock

Commerce de détail de plus de 300 m² de surface de vente ayant obtenu une autorisation mais non ouverte à ce jour.

Surfaces commerciales fermées

Surfaces commerciales (m² SC) fermées au 1er janvier 2018 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.

Pôle commercial

Un pôle commercial est défini par au moins deux commerces de plus de 300 m² de surface de vente soumis à autorisation, distants de moins de 150 mètres l'un de l'autre. Tout commerce situé à moins de 500 m du pôle sera comptabilisé dans l'offre du pôle (environnement du pôle).

Surface de vente (SV)

Surface ouverte au public à l'exclusion des surfaces de stockage et des services propres aux magasins.

Surface Commerciale (SC)

La Surface Commerciale (SC) comprend la surface de vente, les surfaces de stockage, les locaux propres aux magasins (surface de plancher) et la surface de vente extérieure. Le coefficient de 1,25 m² Surface Commerciale pour 1m² de surface de vente représente une moyenne observée, suivant les différentes typologies d'activités. En effet, sont généralement constaté des coefficients moyens de 1,50 pour des activités alimentaires et de 1 pour l'offre non alimentaire. Ce ratio moyen n'est utilisé que pour l'élaboration de « l'état initial de l'offre en grandes surfaces au 1^{er} janvier 2009 ». A compter du 1^{er} janvier 2009, c'est la Surface Commerciale réelle de chaque nouveau projet, soumis à la CDAC, qui est prise en compte.

Unité Commerciale

- Commerce de plus de 300 m² de surface de vente
- Galerie marchande
- Ensemble commercial

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le



ID : 031-253102388-20240712-DEL_240712_3_3-DE

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 031-253102388-20240712-DEL_240712_3_3-DE